Revenu annuel garanti

Réflexions sur le futur projet pilote ontarien

Bienvenu Senga

SUDBUR'

La Province devrait bientôt recevoir le document de discussion de l'ancien sénateur conservateur Hugh Segal, nommé conseiller spécial pour le revenu de base en juin dernier. En attendant, l'Institut des politiques du Nord (IPN) a tenu une conférence les 5 et 6 octobre au cours de laquelle les participants ont discuté des diverses modalités de la mise en œuvre du projet pilote d'administration du revenu annuel garanti en Ontario.

En explorant l'idée de l'élaboration du projet pilote portant sur le revenu de base garanti, la province cherche à «confirmer l'hypothèse voulant qu'un revenu minimum contribue à accorder un soutien du revenu de façon plus efficace, tout en améliorant les résultats en matière de santé, d'emploi et de logement pour les Ontariens et les Ontariennes».

«L'idée du revenu annuel garanti est bonne en soi pour toute la population en général. Cela permettrait de rehausser la qualité de vie pour plusieurs et de stimuler l'économie en encourageant l'entrepreneuriat. Ce sont toutefois les détails de l'attribution de ce revenu qu'il faut clarifier à tout prix», indique le président fondateur et directeur général de l'IPN, Charles Cirtwill.

La professeure et chercheuse à l'Université du Manitoba, Evelyn Forget, qui a étudié les effets d'un projet pilote similaire baptisé Mincome et mené à Winnipeg (Manitoba) de 1974 à 1979, appuie les propos de M. Cirtwill. «Il est très important de se pencher sur cette question actuellement, car nous sommes dans un contexte où la plupart des gens travaillent dans des conditions précaires. Aujourd'hui, on peut très rarement compter garder son emploi pendant toute sa vie ou même obtenir un emploi à temps plein. Il y a de plus en plus de facteurs qui contribuent à l'instabilité financière», souligne-t-elle.

Selon Mme Forget, les effets du Mincome, un projet financé conjointement par le gouvernement fédéral et celui du Manitoba, se sont très rapidement fait sentir. Le décrochage scolaire, le taux d'hospitalisation pour des accidents routiers et de violences conjugales ainsi que la demande de soins de santé mentale ont tous baissé sensiblement au cours de la période d'administration du revenu de base.

Quel modèle adopter?

Le revenu garanti, tel que défini par la province, est un paiement versé aux familles ou aux particuliers admissibles afin que ceux-ci puissent subvenir à leurs besoins de base.

«On s'est rendu compte pourtant que l'allocation de ressources financières additionnelles n'est pas nécessairement le seul moyen par lequel on pourrait assurer un revenu minimum à tout le monde. On peut aussi restructurer certains programmes déjà en place comme l'aide sociale, la taxe sur les biens et les services ou la taxe sur le revenu», affirme M. Cirtwill.

Un rapport publié le 5 octobre par le Centre canadien des politiques alternatives, qui évalue huit options d'administration du revenu annuel garanti, préconise l'élaboration d'un nouveau programme exclusif d'aide financière qui s'ajouterait aux 33 dont dispose déjà le Canada et auquel les ayant-droits canadiens pourraient choisir d'adhérer ou non.

«Il n'y a pas de formule magique pour mettre fin à la pauvreté, mais il est quand même important avant tout de veiller à ne pas rendre le processus plus complexe pour ne pas créer davantage d'obstacles pour les bénéficiaires», avance M. Cirtwill.

Le Nord ontarien propice au projet pilote

Les participants à la conférence ont émis le souhait de voir la province mener à bien le projet pilote tout en tenant compte des contraintes que lui pose sa situation fiscale. «L'important n'est pas de trouver une communauté large, mais plutôt une communauté moyenne et assez représentative de la province», explique M. Cirtwill.

Plusieurs communautés nord-ontariennes répondent d'ailleurs à ces critères, selon le directeur général. «Nous avons une grande gamme de communautés urbaines, rurales et éloignées, des communautés où sont représentés tant le secteur privé que public», soutient-il.

Il est ressorti également de la conférence le besoin de prévoir des modalités spécifiques pour les Premières Nations dans l'élaboration du revenu garanti.

Bien préparer le projet pilote

Aucun rapport final n'a été publié à la suite de l'interruption soudaine du projet pilote Mincome, le seul projet de la sorte à être mené en sol canadien. «Il faut que l'Ontario tire une leçon de cette expérience-là. Un bon projet pilote devrait s'étendre sur trois ans au minimum, mais il faut aussi penser à la période d'évaluation des résultats et rendre disponible les ressources nécessaires à ce travail-là», fait savoir M. Cirtwill. Une période d'au moins deux ans après la fin du projet pilote est requise afin d'évaluer le réel impact.

La publication des données collectées durant la période du projet pilote permettrait aussi, comme l'ont suggéré les chercheurs présents à la conférence, de pouvoir émettre leurs approches quant à une mise en œuvre efficace du nouveau programme d'aide financière.

Hearst veut remédier à ses problèmes de logement

Andréanne Joly

HFARST

La Ville de Hearst entreprend une étude «afin de stimuler les investissements» dans le secteur du logement. On estime que depuis environ trois ans, la demande excède de loin l'offre dans cette localité du Nord.

Le conseiller Daniel Lemaire a précisé, lors de la rencontre du conseil municipal de la semaine dernière, que la pénurie de logements a des incidences sur le développement industriel de la localité, selon ce que rapportait la radio CINN-FM.

«Il n'y a pas beaucoup de maisons à vendre», constate le courtier Dany Couture.

Si le site de l'Association canadienne de l'immeuble ne présentait qu'une seule inscription à Hearst, lundi, il ne faut pas croire qu'une seule maison est à vendre pour autant : «Tout se passe sur Facebook», précise la directrice de la Corporation de développement économique de Hearst, Sylvie Fontaine. «Si on se cherche une maison, il faut presque faire le tour de la ville à pied et cogner aux portes», ajoute-t-elle.

«C'est vendu le lendemain», poursuit Dany Couture.

Une douzaine de maisons étaient inscrites sur Facebook lors de la même journée, en plus des recherches d'appartements.

Peu de construction

Le secteur résidentiel développé il y a une vingtaine d'années ne suffit pas à la demande, mais peu de nouvelles maisons sont construites. Cet été, deux permis de construction ont été accordés. La municipalité a dit attendre des demandes de permis pour la construction de nouvelles résidences l'été prochain.

Mais la construction demeure peu attirante. «Une maison qui se vend 250 000 \$ à Hearst, ça en couterait 450 000 à 500 000 \$ la construire. C'est mieux d'attendre qu'il y en ait une à vendre», croit M Couture.

Selon le courtier, «les jeunes ne veulent pas acheter une maison de 60 000 \$ à rénover, ils veulent une maison à 200 000 ou 250 000 \$ avec le garage double».

Marché locatif

Le problème ne touche pas que les résidences, mais aussi le marché locatif. Lors de son assemblée du 4 octobre, le conseil municipal a demandé à la Corporation de logement à but non lucratif de Hearst, qui gère 97 unités de logement (deux complexes de 47 maisons, un édifice d'appartements pour les personnes âgées et deux édifices pour les personnes souffrant d'une déficience intellectuelle) d'accroitre le nombre de logements qu'elle gère. «Il y a des listes d'attentes», indique Mme Fontaine.

«Les personnes âgées n'ont pas d'endroit où aller. La population est vieillissante et il n'y a pas d'appartements avec soutien. Pour ceux qui en ont, il y a une liste d'attente.»

Vers un plan d'action

La firme SHS Consulting doit préparer un plan d'action après avoir étudié l'offre et la demande, notamment par le moyen d'un sondage en ligne auprès des résidents, des rencontres avec les intervenants du secteur du logement et de groupes témoin.

Les experts-conseils analyseront les actions et les politiques de logement de la Ville. «Ça va nous permettre de voir la population dans le futur, les besoins et inciter les investissements immédiats ou dans un avenir rapproché», espère Mme Fontaine.

Le Collège Boréal, nouveau partenaire de Français pour l'avenir

NORD DE L'ONTARIO

Le Collège Boréal est le premier partenaire collégial du Concours national de rédaction du Français pour l'avenir. Ceci signifie que le Collège est maintenant l'une des institutions où les gagnants peuvent utiliser leur bourse — d'une valeur de 1 000 \$ à 12 000 \$ — pour financer leur frais de scolarité.

Pour participer, les élèves de la 10° à la 12° année doivent écrire un texte sous le thème : «En t'adressant à ton futur toi, écris une lettre de 750 mots, en français, que tu liras dans 10 ans, et qui contient les mots : passion, rêve(s), bilingue, français, se dépasser, accomplir et futur». Les textes doivent être soumis par le biais du site internet de Français pour

l'avenir (<u>french-future.org/fr</u>) avant minuit le 16 décembre. Il y a deux catégories : français langue maternelle et français langue seconde. L'astronaute canadien Chris Hadfield est le juge célébrité de cette année. Les autres institutions ontariennes partenaires sont l'Université d'Ottawa et le Collège universitaire Glendon de l'Université York. (J.C.)





Formation pour les bénévoles et intervenants

Le mercredi 19 octobre – la gouvernance d'un CA – Denis Constantineau Le mercredi 2 novembre - santé organisationnelle : quelques outils – Paulette Gagnon Le mercredi 16 novembre – recrutement et rétention des bénévoles – Carmen Robillard Le 11 janvier – les partenariats efficaces – Paulette Gagnon

Atelier : 17 h à 19 h

Centre de santé communautaire du Grand Sudbury (19, chemin Frood)

INSCRIPTION: 10 \$ par session ou 35 \$ pour la série (un léger goûter sera offert à chaque session)

Inscription et renseignements : Lyse au 705-670-2166 ou llamothe@santesudbury.ca